GROUPE IRFA FORMATION

GÉRER UN DÉCÈS EN INSTITUTION

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Tout personnel

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Psychologue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Accompagner les familles en deuil au moment du décès et après le décès au niveau administratif et au niveau psychologique
- Accompagner les autres résidents lors d'un décès
- Envisager de manière pluri professionnelle la prise en charge des personnes décédées et de leurs proches :
  - En instaurant une organisation institutionnelle connue de tous les professionnels
  - En appliquant les règles juridiques et administratives en vigueur

ÉLÉMENTS DE CONTENU

L'accompagnement des familles lors du décès

- L'annonce du décès
- L'accueil de la famille : rupture et continuité de l'accompagnement
- L'accompagnement de la famille à la chambre mortuaire : rôle et attitudes du professionnel
- La toilette mortuaire et le respect des rituels
- La prise en compte des volontés du défunt et de la famille

L'accompagnement des familles en deuil après le décès

- Le processus de deuil
- La relation d'aide des professionnels auprès de la famille : la juste place, l'écoute, le soutien
- Le suivi de deuil

Les démarches administratives

- Le rôle de chacun : famille, personnel de l'établissement, service funéraire
- Les démarches à effectuer par l'établissement, par la famille
- L'information de la famille et le soutien psychologique de la part des personnels administratifs
- Les règles juridiques particulières : transport du corps, dons d'organes, retour à domicile, etc.

L'organisation institutionnelle

- Les protocoles d'accueil et d'accompagnement
- L'accompagnement des résidents
- Les protocoles administratifs
- La coordination des équipes soignantes et administratives, le recueil de données

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Alterneront, selon les besoins du groupe en formation :

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de documentation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

- Recueil écrit et oral des attentes
- Feed-back tout au long de la formation
- Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



- Bilan oral de la formation
  Questionnaire de satisfaction
- Compte rendu individuel du formateur (envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.

IRFA formation

UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation

02 33 29 66 51

infos@irfa-formation.fr